



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN, TENUE LE 15 MAI 2017 À 18H30 À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 4 RUE BRIDGE, LOCAL A-11B.

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS;

Présents :

Jonathan Allen
Florence Bérard
Roger Dumont
Jacques Guilbault
Michelle Greig
Stephen Ovans

Absent :

Formant quorum sous la présidence du maire Chrystian Soucy, le directeur général, Philip Toone étant présent, la séance débute à 18h30.

17-05-163 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Jonathan Allen

Il est résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Octroi de contrats - Hôtel de ville
 - a. Acquisition de mobilier
 - b. Installation d'un système d'alarme
 - c. Installation du système téléphonique
 - d. Installation du système informatique
 - e. Déménagement
4. Levée de l'assemblée

17-05-164 Contrat acquisition mobilier Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT QUE le mobilier de bureaux actuel de l'hôtel de ville n'est pas en état de supporter un autre déménagement et qu'il faut meubler le nouvel hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) fournisseurs ont été invités à soumissionner;

Fournisseurs	Jamunik Aménagement corporatif	Librairie du Richelieu BURO PLUS	OBURO
Place d'affaires	Valleyfield	St-Jean-sur-Richelieu	Montréal
Coûts (avant taxes)	32 033.22 \$	33 045.90 \$	34 005.40 \$

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Florence Bérard

Il est résolu unanimement d'autoriser et d'octroyer le contrat à Jamunik Aménagement Corporatif, pour un montant de 32 033.22\$ avant taxes, pour la fourniture, la livraison et l'installation d'ameublement de bureaux pour le nouvel hôtel de ville.

17-05-165 Contrat installation système d'alarme Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT QUE le nouvel hôtel de ville doit posséder un système d'alarme « intrusion » afin d'en assurer la protection ainsi que celle des archives;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) fournisseurs ont été invités à soumissionner;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Vincent Granger n'inclut pas de détecteur de fumée et qu'il n'a prévu que deux (2) détecteurs de mouvement pour tout le bâtiment, soit au 1^{er} étage;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de Serrurier Clément offre des détecteurs de fumée autant au 1^{er} étage qu'au sous-sol et cinq (5) détecteurs de mouvement pour tout le bâtiment incluant le sous-sol;

Fournisseurs	Vincent Granger	Serrurier Clément
Place d'affaires	Valleyfield	Valleyfield
Coûts (avant taxes)	1 850.00 \$	2 142.80 \$

Sur proposition de Roger Dumont
Appuyé par Jonathan Allen

Il est résolu unanimement d'octroyer le contrat à Serrurier Clément, pour un montant de 2 142.80 \$ (avant taxes), pour l'installation d'un système d'alarme « intrusion » au nouvel hôtel de ville.

17-05-166 Contrat installation système téléphonique et informatique l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT QUE le nouvel Hôtel de ville doit avoir un système de téléphonie, réseautage et câblage, avec hébergement du domaine web et du serveur Exchange;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) soumissionnaires ont été invités, dont Groupe Néotech, Targo Communications, Incotel-ISQ, et Outdoor-IT;

CONSIDÉRANT QU' Outdoor-IT n'a pas soumissionné;

CONSIDÉRANT les frais mensuels pour l'hébergement du site web et du serveur exchange;

CONSIDÉRANT QUE la soumission d'Incotel-ISQ n'inclut pas l'hébergement;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire par invitation (avant taxes) est Targo Communications;

Fournisseurs	Incotel-ISQ	Groupe Néotech	Targo Communications
Place d'affaires	Montréal	Valleyfield	Ste-Clotilde
Coûts (avant taxes)	19 810.00 \$	13 767.50 \$ base + 265.90 \$ / mois	9 036.65 \$ base + 125.95 \$ / mois

Sur proposition de Michelle Greig
Appuyé par Jonathan Allen

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant forfaitaire de 9 036,65\$ plus 125,95 mensuellement (avant taxes) en faveur de Targo Communications pour l'installation du système de téléphonie, câblage et informatique, ainsi que l'hébergement du domaine ormsdown.ca et son serveur Exchange.

17-05-167 Contrat déménagement au nouvel Hôtel de ville

CONSIDÉRANT la nécessité de déménager des équipements et accessoires lourds (coffre-fort, classeurs Gardex, etc.) dans le nouvel hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE les employés de la voirie ne sont pas outillés pour ce genre de travaux;

CONSIDÉRANT QU' un (1) seul fournisseur a été invité à soumissionner, soit Penny Déménagement, de Saint-Anicet;

Sur proposition de Jacques Guilbault
Appuyé par Jonathan Allen

Il est résolu unanimement d'octroyer le mandat de déménagement à Penny Déménagement, pour un montant de 1 500 \$ avant taxes.

17-05-168 Levée de la séance

Sur proposition de Michelle Greig
Appuyé par Stephen Ovans
Il est résolu unanimement de lever la séance à 18h50.

Chrystian Soucy
Maire

Philip Toone,
Directeur Général

CERTIFICAT - Je, soussigné, Philip Toone, Directeur Général, certifie que la Municipalité a les fonds nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance.

Philip Toone,
Directeur Général